

CONTRAT DE LOCATION COURTE DURÉE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LE BAILLEUR (Propriétaire / Conciergerie)

Nom et Prénom / Nom commercial : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

ET

LE LOCATAIRE

Nom et Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Nationalité : _____

Numéro de pièce d'identité (CIN / Passeport) : _____

ci-après dénommé « le Locataire ».

Article 1 – Objet du contrat

Le Bailleur loue à titre saisonnier un logement meublé situé à :

Adresse complète du logement : _____

Ville : _____

pour la période suivante :

Du : ____ / ____ / ____ à ____ h Au : ____ / ____ / ____ à ____ h

Heure de check-in : ____ h Heure de check-out : ____ h

Article 2 – Capacité d'accueil

Le logement accueillera jusqu'à ____ personnes maximum. Tout dépassement nécessite l'accord préalable et écrit du Bailleur.

Article 3 – Montant du séjour et acompte

Le prix total de la location est fixé à : _____ DHS

Modalités de paiement :

Acompte de _____ DHS à verser à la signature du présent contrat, par virement bancaire ou en espèces, pour confirmer la réservation

Solde de _____ DHS à régler au plus tard le jour du check-in, lors de la remise du code de la serrure ou des clés

Aucune réservation ne sera confirmée sans versement de l'acompte.

Article 4 – Dépôt de garantie (Caution)

Un dépôt de garantie de _____ DHS est exigé avant l'arrivée du Locataire.

Ce dépôt sera restitué dans un délai de _____ jours suivant le départ, déduction faite des éventuels dommages constatés lors de l'état des lieux de sortie.

En l'absence de dommages constatés, le dépôt est restitué intégralement.

Article 5 – Annulation

En cas d'annulation par le Locataire :

Annulation plus de 7 jours avant l'arrivée : l'acompte versé est restitué à 50 %

Annulation moins de 7 jours avant l'arrivée : l'acompte versé ne sera pas restitué

En cas d'annulation par le Bailleur : l'acompte sera intégralement restitué au Locataire dans un délai de 5 jours ouvrés.

Note : ces conditions sont modifiables selon accord entre les parties. Les conditions définies ici s'appliquent uniquement aux réservations directes hors plateforme.

Article 6 – Ménage

Deux options sont proposées au Locataire :

Effectuer lui-même le ménage du logement avant son départ

Demander un service de ménage, facturé _____ DHS, à régler en supplément avant la fin du séjour

Article 7 – Conditions d'usage

Le Locataire s'engage à :

- Respecter la tranquillité des lieux et le voisinage
- Ne pas organiser de fêtes ou événements sans autorisation écrite préalable du Bailleur
- Ne pas fumer à l'intérieur du logement
- Respecter les équipements et le mobilier
- Ne pas accueillir plus de personnes que la capacité définie à l'Article 2
- Signaler immédiatement tout dommage ou dysfonctionnement constaté

Pour les couples marocains : un justificatif de mariage sera demandé lors du check-in, conformément à la réglementation en vigueur au Maroc.

Article 8 – Pièce d'identité et fiche police

Le Locataire s'engage à présenter une pièce d'identité valide lors du check-in.

Pour les voyageurs étrangers, une fiche de renseignement individuelle (fiche police) sera remplie conformément aux obligations légales marocaines (DGSN).

Article 9 – Responsabilité

Le Locataire est responsable de tout dommage causé au logement, aux équipements ou au mobilier pendant la durée de son séjour.

Le Bailleur ne saurait être tenu responsable des accidents, vols ou dommages subis par le Locataire ou ses effets personnels pendant le séjour.

Article 10 – Litiges

En cas de différend relatif au présent contrat, les parties s'engagent à rechercher d'abord une solution amiable. À défaut d'accord, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du lieu de situation du bien.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

En deux exemplaires originaux, dont un remis à chaque partie.

LE BAILLEUR

Nom : _____

Signature :

LE LOCATAIRE

Nom : _____

Signature :